

Vendredi 1^{er} juin 2018

Communiqué de presse

Admissibilités aux contours externes de second degré : mauvais signaux

Les premiers résultats d'admissibilité des concours du second degré de l'enseignement CAPES/T, agrégation, CPE, Psy-ÉN montrent que la crise de recrutement persiste dans certaines disciplines. En effet en lettres classiques il y a 78 admissibles de moins que le nombre de postes ouverts au CAPES, 47 de moins en allemand ; autant de postes perdus avant même les épreuves d'admission. Dans ces deux disciplines le nombre d'admis sera donc faible. Aux CAPES de lettres modernes, anglais, mathématiques, il y a moins de deux admissibles par poste, il est donc à craindre que, cette année encore, tous les postes ne soient pas pourvus.

Pourtant dans ces disciplines, le nombre d'inscrits serait suffisant mais un inscrit sur deux ne se présente pas aux écrits faute de pouvoir les préparer dans de bonnes conditions.

Le ministre n'a ni créé les pré-recrutements ni attribué les aides, les bourses, qui permettraient aux candidats de se consacrer pleinement à la préparation des concours.

D'autre part, l'an passé plus de 700 postes n'ont pas été pourvus parce que des candidats ont été admis à deux concours et que leur désistement n'a pas été comblé. Nous appelons chaque jury des concours où tous les postes sont pourvus à établir une liste complémentaire pour pallier les doubles admissions de 2018.

C'est une rentrée 2018 très dégradée qui se profile. Plus de 2 600 postes ont été supprimés aux concours du second degré et les concours externes, même avec des postes en baisse, risquent de ne pas faire le plein. À la rentrée 2018, c'est une diminution d'au moins 4 500 stagiaires qui se dessine alors que les collèges et les lycées accueilleront 36 000 élèves de plus. Enfin, avec 1 625 postes non pourvus aux concours réservés, ce sont de nombreux contractuels qui ne pourront être titularisés.